

## [Texte]

own specific meaning. I think a greater effort on the part of the commission to clarify the meanings of these definitions and the rights claimants have possibly would help in that area.

**Mr. Rodriguez:** In the Forget Commission report, he recommended part-time workers be covered under the unemployment insurance program. Do you see any problem with respect to administration and delivery of the program?

**Prof. Pal:** I am in no position to defend particular aspects of the report as such. If Mr. Forget were here, I think he would probably say the inclusion of part-time workers is part of a broad package of proposals. If the whole package is accepted, it might reduce the complexities to a sufficient degree that the inclusion of part-time workers would not be an unbearable burden to take on. If they are simply included as an add-on to the existing program, I think it would be an additional complexity and an additional administrative burden on the commission. I confess I am not certain what the ultimate effects would be beyond that.

**Mr. Rodriguez:** I am sure Mr. Forget does not expect the government—and certainly he could not expect this committee—just to take his report and all his recommendations and apply them holus-bolus. There are 50-odd recommendations. Given the political nature of changes to the act, there is always an ideological base for position-taking on this report.

In effect, we are looking to see which particular recommendations can we take out of it to make the plan more effective, not only administratively but also in practice to the claimants. Recognizing there are certain recommendations that impinge too largely and change the plan dramatically, one of them being the establishment of a Crown corporation . . .

Using the analysis you have given, I suppose if we wanted to return the plan to insurance principles, recognizing it is the employers and the employees who contribute the bulk of the money for the plan, the Crown corporation proposal, at great length from the government, would be ideal. Having seen the Crown corporation in the Post Office, I do not think the country is too keen on the creation of another Crown corporation. I think this government is moving in the opposite direction. Do you really think a Crown corporation would enhance the representation of employers and employees?

**Prof. Pal:** To some extent, I think the concept itself of a Crown corporation has deflected attention from the administrative change that might be brought about. If we fix our attention only on the idea of a Crown corporation, some of the inadequacies of existing Crown corporations immediately leap to mind and the entire idea becomes somewhat questionable.

## [Traduction]

parce que plusieurs des termes de la Loi ont leur signification propre. Je pense que la Commission pourrait faire un effort supplémentaire pour clarifier certaines définitions et les droits des demandeurs; cela pourrait aider.

**M. Rodriguez:** Le rapport de la commission Forget recommande que les travailleurs à temps partiel soient protégés en vertu du régime de l'assurance-chômage. Voyez-vous là certains problèmes pour ce qui est de l'administration et des prestations?

**M. Pal:** Je ne suis pas placé pour défendre les aspects particuliers du rapport en tant que tel. Si M. Forget était ici, je pense qu'il dirait probablement que l'inclusion des travailleurs à temps partiel fait partie d'un ensemble de propositions. Si l'ensemble des propositions était accepté, cela pourrait réduire les complexités, jusqu'à un certain point, que pose l'inclusion des travailleurs à temps partiel et cela ne serait pas un poids insupportable. Mais si l'on inclut des choses les unes après les autres au régime tel qu'il existe actuellement, cela ajoutera à la complexité et au fardeau administratif de la Commission. J'avoue que je ne suis pas sûr des conséquences ultimes que cela pourrait avoir.

**M. Rodriguez:** Je suis certain que M. Forget n'attend pas du gouvernement, il n'attend certainement pas de cette Commission, de tout simplement prendre son rapport et toutes ses recommandations et de les réaliser d'un seul bloc. Il y a 50 recommandations. Et compte tenu des changements de nature politique que cela implique, il y a toujours une base idéologique pour une controverse sur ce rapport.

En réalité, nous cherchons à déterminer quelles sont les recommandations que nous pourrions rejeter afin de rendre le régime plus efficace, non pas du point de vue administratif uniquement, mais également du point de vue des demandeurs. Il faut reconnaître que certaines recommandations empiètent de façon trop importante et modifient le régime de façon dramatique, l'une d'elles étant l'établissement d'une société de la Couronne . . .

En recourant à l'analyse que vous avez faite, je suppose que si l'on voulait retourner à un régime fondé sur les principes de l'assurance, reconnaissant qu'il revient aux employeurs et aux employés qui contribuent au régime, la proposition d'une société de la Couronne, tout à fait indépendante et éloignée du gouvernement, serait idéale, mais ayant vu ce qui se passe aux Postes avec une société de la Couronne, je ne crois pas que notre population penche d'une façon trop favorable vers la création d'une autre société de la Couronne. Je pense que ce gouvernement se dirige plutôt vers une voie opposée. Croyez-vous vraiment qu'une société de la Couronne serait en mesure d'améliorer la situation des employeurs et des employés?

**M. Pal:** Jusqu'à un certain point, je pense que le concept même d'une société de la Couronne a éloigné l'attention que l'on aurait pu accorder au changement administratif qui pourrait en ressortir. Si nous nous arrêtons seulement à l'idée d'une société de la Couronne, certaines des inaptitudes des sociétés de la Couronne nous viennent à l'esprit immédiatement et l'idée elle-même devient contestable.